

Date	6 mars 2026
Heure	17 h 00
Lieu	8 rue Primo Levi, 93000 Bobigny
Président de séance	Monsieur SINGH, Directeur du Campus
Secrétaire de séance	Monsieur MAKADI, Formateur

1. Ouverture de la séance

Le conseil de perfectionnement du Campus Formations & Métiers se réunit le 6 mars 2026 à 17 h 00, au siège de l'établissement, sous la présidence de Monsieur SINGH, Directeur du Campus.

2. Membres présents

Nom	Fonction / représentation
Monsieur SINGH	Directeur du Campus
Monsieur MAKADI	Formateur
Madame BAYOUDH	Formatrice
Madame HAMOU AMAR	Formatrice
Madame CALIXTE	Formatrice
Monsieur GAVRILOV	Formateur
Monsieur YURAJ	Représentant d'entreprise
Monsieur BROU	Représentant d'entreprise
Madame BOURKAIB	Représentante des apprentis
Madame RANJAN	Représentante des apprentis
Madame HAMNACHE	Représentante des apprentis

Membres absents excusés : aucun.

3. Ordre du jour

1. Suivi des engagements et projets évoqués lors du précédent conseil.
2. Organisation pédagogique et fonctionnement des formations.
3. Accueil et accompagnement des apprentis.
4. Relations avec les entreprises et perfectionnement pédagogique des formateurs.
5. Présentation des principaux indicateurs de performance 2024-2025.
6. Projet d'habilitation au contrôle en cours de formation (CCF) pour les BTS GPME, NDRC et MCO.
7. Projet d'amélioration de la plateforme pédagogique.
8. Projets d'investissement, conventions et perspectives.

4. Suivi du précédent conseil

Lors du précédent conseil de perfectionnement, l'ouverture d'une formation de niveau Bac+5 avait été envisagée. Ce projet a été concrétisé : une formation de niveau Bac+5 a été ouverte à compter de la rentrée 2025. Le conseil prend acte de la réalisation de ce projet.

5. Organisation pédagogique et fonctionnement des formations

Au cours de l'année 2025, le CFA a retravaillé ses supports pédagogiques ainsi que l'organisation des cours. Ces ajustements visent à maintenir la cohérence des parcours et à faciliter le suivi pédagogique des apprentis.

6. Accueil et accompagnement des apprentis

Les dispositifs existants relatifs à l'accueil, à l'accompagnement, au handicap, à la mixité et à la mobilité ont été maintenus. Aucun changement particulier nécessitant une décision du conseil n'est signalé.

7. Relations avec les entreprises et équipe pédagogique

Les relations avec les entreprises sont jugées globalement satisfaisantes. Les représentants des entreprises présents ont pu faire part de leurs observations. Le CFA poursuit les échanges nécessaires au suivi des apprentis.

Concernant les formateurs, le CFA maintient la veille pédagogique, l'actualisation des référentiels et les échanges avec la Direction afin de garantir l'adaptation des contenus et des pratiques.

8. Indicateurs de performance – session 2024-2025

Le conseil examine les principaux indicateurs de résultats disponibles pour la session 2024-2025. Seuls les indicateurs nécessaires au suivi du CFA sont repris ci-dessous.

Formation	Réussite	Rupture contrat	Interruption	Insertion à 6 mois	Poursuite d'études
BTS GPME	50 %	0 %	0 %	27 %	36 %
BTS NDRC	100 %	27 %	27 %	18 %	55 %
BTS MCO	42 %	5 %	5 %	52 %	33 %
Chef(fe) de projet E-business	87,5 %	0 %	0 %	44 %	44 %
Chargé(e) de gestion et de management	86 %	0 %	0 %	29 %	71 %

Pour les BTS, la valeur ajoutée institutionnelle disponible est de +5 points (64 % constaté pour 59 % attendu).

9. Projet d'habilitation au contrôle en cours de formation (CCF)

Le Président rappelle que l'établissement souhaite déposer une demande d'habilitation à mettre en œuvre le contrôle en cours de formation pour les diplômes suivants :

- BTS Gestion de la PME (GPME)
- BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NDRC)
- BTS Management Commercial Opérationnel (MCO)

Après en avoir délibéré, le conseil émet un avis favorable à cette demande et autorise Monsieur SINGH, Directeur du Campus et représentant de l'établissement, à accomplir les formalités nécessaires et à transmettre les pièces requises à l'administration compétente.

Résultat du vote : adoption à l'unanimité.

10. Projet d'amélioration de la plateforme pédagogique

Le conseil retient comme axe d'amélioration la poursuite de l'évolution de la plateforme pédagogique, afin de faciliter le suivi des apprentis, l'accès aux informations utiles et les échanges entre les parties prenantes.

11. Investissements, conventions et perspectives

Aucun autre investissement majeur n'est présenté au conseil. Aucun nouveau projet de convention ou partenariat nécessitant un avis particulier du conseil n'est signalé.

Le conseil constate par ailleurs que l'ouverture du Bac+5, envisagée lors du précédent conseil, a bien été réalisée à la rentrée 2025.

12. Décisions et clôture de la séance

Décision / suite retenue	Statut
Ouverture d'une formation Bac+5	Réalisée à la rentrée 2025
Demande d'habilitation CCF pour BTS GPME, NDRC et MCO	Avis favorable – adoptée à l'unanimité
Amélioration de la plateforme pédagogique	Action à poursuivre

Aucun autre point n'étant soulevé, la séance est levée à 17 h 45.

Fait à Bobigny, le 6 mars 2026.

Le Président de séance
Monsieur SINGH

Le Secrétaire de séance
Monsieur MAKADI

Procès-verbal établi et conservé sous format numérique par Campus Formations & Métiers.